

540

COLLE TECHNIQUE HAUTE PERFORMANCE



PROPRIETES

- Adhéivité très élevée permettant des applications variées (collage humide - auto-adhésif - contact)
- Résistance initiale et finale élevées, y compris sur supports fermés
- Excellente résistance aux plastifiants

UTILISATION



La 540 est une colle à dispersion adaptée pour les revêtements de sols de type

- PVC en dalles ou en lés (homogènes ou hétérogènes)
- Dalles et lames décoratives (Allura)
- Linoléum en dalles (Marmoleum Modal), linoléum en lés sur sous-couche acoustique (Marmoléum Décibel)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Base	polymère acrylique en dispersion
Couleur	beige
Densité	environ 1,32 g/cm ³
Consistance	moyennement visqueux
Agent nettoyant	eau
Conditions d'utilisations	température minimale du support 15 °C / température minimal d'acclimatation du produit et de la pièce 18°C avec une humidité relative située entre 40-80%, recommandée <65%
Mode d'application	spatule (TKB/A2)
Consommation	environ 250 – 300 g/m ²
Temps de séchage	environ 10 - 20 minutes selon la méthode d'encollage
Temps de travail	environ 60 minutes
Ouverture au trafic pedestre	environ 24 hrs.
Péremption	environ 12 mois, un fût ouvert doit être parfaitement refermé et terminé rapidement.
Conditions de stockage	le fût doit être bien fermé dans un endroit sec, température: 5 - 30 °C,
Sensible au gel	oui
Code GHS	non
Environnement Sécurité au travail	

540

Eurosafe special

SUPPORT

- Le support doit répondre aux exigences décrites dans le DTU 53.2
- Il doit avoir une bonne résistance à la compression et à la traction, être sec, exempt de fissure, de poussière et de tout contaminant susceptible de nuire à l'adhérence.
- De plus, la dalle doit répondre aux exigences du DTU 13.3 des dallages
- Les supports non-conformes doivent être corrigés (ex. ponçage, nettoyage, primaire, ragréage).
- Si cela n'est pas réalisée, il est important de le notifier par écrit.
- Dans le cas d'une mise en oeuvre sur plancher chauffant, vérifier les points de mesures existants concernant leur teneur en humidité indiqué dans le DTU 53.2

INSTRUCTION D'UTILISATION

Bien mélanger la colle avant utilisation

· Application régulière, par simple encollage du support, à l'aide d'une spatule à dents plus ou moins importantes suivant la qualité du support et la nature du revêtement (250 à 350 g/m², spatules TKB, dentures A1 ou A2).

Nota : Ne pas faire chevaucher 2 films de colle à la reprise d'encollage

· Respecter le temps de gommage décrit précédemment.

Pour les revêtements minces et, plus généralement, pour éviter l'apparition du spectre des sillons de colle à l'usage, nous recommandons la pose sur un film de colle peu gommé.

· Le temps ouvert est d'une heure environ.

· Le marouflage destiné à évacuer l'air emprisonné sous le revêtement, à écraser les sillons de colle et assurer le bon transfert sur l'envers du revêtement doit être soigneux et intéresser toute la surface du revêtement.

Il sera effectué de préférence en deux temps: Manuel à la cale liège, puis au rouleau lourd à la fin des opérations.

· Les joints, arasements et soudures des joints s'effectuent suivant les règles de l'art, tout en respectant les prescriptions du fabricant du revêtement.

· Nettoyage des outils et taches fraîches à l'eau claire.

NOTE

- Protection du revêtement : Si les conditions d'achèvement du chantier nécessitent la pose d'une protection sur le revêtement, celle-ci ne doit être disposée qu'après 72 heures, délai de séchage de la colle
- Délai de mise en service :
- Ouverture au trafic pédestre normal : 48 heures au moins après achèvement des travaux
- Prise définitive: de 48 à 72 heures après collage. Le revêtement peut alors être soumis au trafic et à un entretien normal.
- Délai avant remise en chauffe d'un sol chauffant
- 7 jours au moins après la mise en oeuvre du revêtement de sol collé.

CONDITIONNEMENT

Fût de 13 kg (44 par palette)

INFORMATION SPECIFIQUE

Toutes autres applications que celles spécifiées dans cette fiche technique nécessite une validation de notre service technique. Dans d'autre cas, aucune responsabilité ne pourra être engagée de la part de Forbo.

Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire et doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'applications (absorption du support, température, hygrométrie...).

Cette fiche technique remplace les précédentes fiches et informations s'y trouvant.